



HAL
open science

L'anthropologie appliquée, l'écomuséologie : un couple d'avenir à La Réunion

Bernard Cherubini

► **To cite this version:**

Bernard Cherubini. L'anthropologie appliquée, l'écomuséologie : un couple d'avenir à La Réunion. Travaux & documents, 1994, 05, pp.35–48. hal-02174240

HAL Id: hal-02174240

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02174240>

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'anthropologie appliquée, l'écomuséologie : un couple d'avenir à La Réunion

Bernard CHERUBINI
Université de La Réunion

Mon intervention à ces rencontres « Exposer la mémoire, exposer l'histoire »¹ est basée sur le constat qu'il pourrait y avoir un certain risque à voir se multiplier les écomusées à La Réunion sans réflexion d'ensemble et sans réflexion préalable. De la même façon que l'on constate à l'heure actuelle que tout le monde souhaiterait avoir une université sur sa commune, je pense qu'on risque de voir surgir une multitude de projets d'écomusées, le problème de la mise en exposition des éléments du patrimoine culturel régional étant réel face aux enjeux économiques et politiques de la production d'une identité régionale, locale et souvent micro-locale. Les nouveaux cadres de la décentralisation favorisent la production symbolique des identités. Et il est vrai qu'il est souvent urgent de donner forme et réalité à des identités locales menacées et trop longtemps négligées au profit des moyens d'expression d'une identité nationale souvent éloignée des préoccupations locales. Ce que je voudrais essayer de démontrer ici, c'est le rôle actif que pourrait avoir le département d'ethnologie de l'Université de La Réunion dans le développement de la muséologie réunionnaise et plus particulièrement dans ce que l'on appelle l'écomuséologie.

1. Organisées par le Conseil Général et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), les 4-6 décembre 1991, Saint-Denis, Amphithéâtre du CREPS (Centre Régional d'Education Physique et Sportive).

Potentialités d'intervention et actions de recherche

La centaine d'étudiants inscrits en licence, maîtrise et D.E.A d'ethnologie constitue avec leurs enseignants, les chercheurs associés d'autres universités et organismes de recherches (C.N.R.S. ORSTOM, CIRAD), les doctorants, un potentiel de travail et de recherche sous-utilisé depuis 1974 (année de la création de la filière anthropologie à l'Université de La Réunion par le professeur Paul Ottino) dans le cadre régional. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette sous-utilisation : le fait que l'ethnologie fait souvent sourire les représentants des collectivités locales avant que ne deviennent indispensables les actions de sauvegarde du patrimoine culturel et de mise en valeur des potentialités touristiques et économiques d'une région, l'ignorance de l'existence d'un tel potentiel de recherche à La Réunion, la spécificité de notre population étudiante (un grand nombre de salariés peu disponibles pour des actions de recherches intensives sur le long terme), la rigidité du système universitaire français (en particulier sur le plan comptable) qui rend difficile certaines collaborations extérieures, la multiplication des tâches au sein de l'Université qui rend de moins en moins disponible l'enseignant-chercheur pour des interventions extérieures. Il n'en demeure pas moins que le département d'ethnologie reste attentif aux besoins locaux de la recherche et s'efforce, dans la mesure du possible, d'orienter ses actions de recherche vers des thèmes d'intérêt régional et interrégional. Je peux citer entre autres, dans le domaine qui nous intéresse ici, le programme « Patrimoine régional et développement »¹ articulé sur les axes « muséologie et identité » (pour lequel Bernard Bachman, conservateur du Muséum de Stella-Matutina, par ailleurs chargé de cours dans le département d'ethnologie, nous prête son concours), « Morphologie de la fête populaire » et « Cinéma ethnologique » (avec en particulier les travaux de notre collègue Christian Barat), le programme « Patrimoine culturel régional et identité »² dont l'un des objectifs est d'amorcer la réflexion sur quelques éléments fondamentaux

1. Contrat quadriennal de la recherche (1990-1993) signé entre l'État et l'Université (bilan à mi parcours)
2. Financé par le conseil régional à partir de 1991.

de l'expression culturelle régionale. Nous avons dans ce cadre débuté une recherche sur la musique (avec la participation de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, Canada), en organologie et sur l'évolution de la musique traditionnelle qui pourrait, à terme, aboutir à une mise en exposition des résultats de ces travaux. Nous envisageons de poursuivre cette recherche sur les savoir-faire traditionnels (en collaboration avec le projet de collecte des archives orales du professeur Jean Poirier). D'autres programmes encore concernent indirectement les problèmes de mise en valeur du patrimoine régional. Je pense plus particulièrement à nos recherches sur les mutations foncières et l'évolution du monde rural¹, sur la transformation des modèles de comportement et les structures sociales² qui visent à établir, à partir d'études de terrain sur plusieurs sites (Moufia, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Leu, Entre-Deux, etc.), un bilan de la rencontre entre les structures matérielles de la modernité et les activités domestiques traditionnelles. Dans tous les cas, l'ethnologue est confronté à des espaces, des milieux de vie, des « habitus », des rites et des croyances, qui demandent une attention toute particulière et qui nécessitent parfois une collecte d'objets, de matériaux, de documents, de photographies, de mémoire orale, opérée avec soin, selon des critères scientifiques et un savoir-faire qui demanderaient à être transmis plus largement dans les milieux de la culture réunionnaise.

Ces activités peuvent être regroupées sommairement autour de deux pôles étroitement imbriqués : en premier lieu, une recherche ethnologique en tant que telle, qui se veut fondamentale, sur les formes culturelles, les espaces sociaux au sens large et sur les rites, les croyances, les « arts de faire » et les « arts de vivre », les traditions locales, qui a pour support des terrains ethnographiques effectués aux quatre coins de l'île, dans des pays voisins ou plus éloignés (dans le but de mieux comprendre les phénomènes locaux par la comparaison interculturelle) ; en second lieu, une anthropologie appliquée à différents secteurs d'activités, répondant à une demande locale, dont l'un des buts principaux est de mettre à la disposition des

-
1. Programme CORDET (1991) « Changement social et mutations foncières », réalisé conjointement avec le CIRAD-Réunion.
 2. Financé à partir de 1991 par le conseil général.

organismes demandeurs les outils dont dispose l'anthropologie pour examiner leurs besoins spécifiques. Cette demande émane bien entendu des organismes travaillant dans le domaine de la muséographie et de la conservation du patrimoine, pour lesquels nous sommes parfois à même d'apporter un soutien scientifique mais que nous sollicitons également pour accueillir nos étudiants désireux de prendre contact avec la réalité de leurs activités.

L'autre versant de ce double déploiement de nos domaines d'intervention est la possibilité de faire avancer une recherche, qui se voudrait, elle aussi, à la fois fondamentale et appliquée, sur les concepts de patrimoine, d'identité culturelle, de muséographie, sur les rapports entre tourisme, patrimoine et développement des identités locales. Enfin, il faut noter l'intérêt primordial qu'il y a de mettre en rapport les étudiants et les chercheurs en ethnologie avec des employeurs potentiels. Examinons ainsi quelques-unes de nos expériences en la matière.

Une anthropologie appliquée a La Réunion

J'ai entrepris en 1989 de créer un cours d'anthropologie appliquée en licence d'ethnologie dont les travaux dirigés consistaient pour les étudiants à se mettre en rapport avec l'un de ces employeurs potentiels et à lui présenter une proposition d'intervention ethnologique, à partir d'un sujet précis fixé au préalable avec lui, parmi ses besoins les plus urgents ou à plus long terme, dans l'exercice le plus courant de ses activités. Le travail ne consistait pas à réaliser la recherche mais seulement à soumettre un protocole d'intervention, montrant toute la spécificité et les avantages de l'approche ethnologique dans le domaine d'activité de cet employeur potentiel, apportant bien la preuve que l'ethnologie dispose d'une expérience et d'une expertise suffisante en la matière. Le travail devait s'accompagner d'une pré-enquête légère, mise en application à l'échelle réduite des propositions d'intervention prévues sur une plus longue durée et à une échelle autrement représentative des phénomènes étudiés.

Durant l'année universitaire 1990-1991, trois étudiants ont ainsi été dirigés vers le Muséum de Stella-Matutina et deux

étudiants vers la Maison du volcan. Les premiers avaient pour tâche de proposer une recherche appliquée sur la fabrication des barques de pêche traditionnelles devant servir de support à l'élaboration de plusieurs expositions permanentes et temporaires dans le cadre du musée, une recherche plus générale sur les problèmes de la pêche et tous les petits métiers liés à la mer, à la pêche côtière destinée à alimenter la confection de catalogues d'exposition et l'élaboration de prochaines expositions, un projet d'exposition inédit sur la médecine traditionnelle et moderne à La Réunion. Les seconds avaient pour tâche de réfléchir sur le recueil de la mémoire orale devant servir à la production de films ethnographiques, de se pencher sur le problème de la structuration des activités et du tissu social autour de la Maison du volcan, censée avoir un impact économique sur les activités artisanales et touristiques des populations voisines du site. D'autres sujets étaient par ailleurs gardés en réserve comme la place de la machinerie lourde dans la chaîne opératoire du sucre, la réalité des sucreries dans les modes de consommation anciens, etc.

Au delà de la qualité ou de la faiblesse de certains travaux, donc de certaines interventions proposées par les étudiants dans le cadre de ces travaux dirigés, il faut souligner l'intérêt que peut représenter une telle démarche, tant pour les professionnels rencontrés pour l'occasion que pour les étudiants et l'ethnologie en général. Pour les premiers, il s'agissait parfois d'un premier contact avec notre département d'ethnologie, le plus souvent de la concrétisation de liens souhaités et envisagés, n'ayant pu jusqu'à présent aboutir concrètement, faute de structures de rencontre, de communication, de disponibilité ou de projets d'envergure suffisante. Et il n'y a pas lieu de distinguer ici les professionnels de la muséographie, de la protection du patrimoine, de l'habitat, de l'urbanisme, de l'agriculture, de l'éducation, de la santé, de la culture, d'autres secteurs d'activités. Ces initiatives ont été dans l'ensemble très bien accueillies par des organismes demandeurs qui sont à la fois des organismes partenaires (accueil de stagiaires, formateurs, etc.) et des organismes employeurs, mais qui trop souvent reprochent à l'université son repli sur la recherche fondamentale et sur des univers perçus comme coupés du monde du travail. Pour les étudiants, il s'agissait aussi le plus souvent d'un premier contact avec des organismes susceptibles de les employer un jour, si

l'attitude de certains d'entre eux devient moins frileuse vis-à-vis de l'ethnologie et de l'anthropologie, si l'ethnologie apporte la preuve de son utilité dans des secteurs où l'on n'a pas tellement l'habitude de faire appel à ses compétences (le plus souvent, faute de reconnaissance de celles-ci auprès de ces mêmes organismes), si les contacts sont plus fréquents à l'avenir entre l'université et le monde du travail, si les mentalités changent et certains a priori s'estompent vis-à-vis des anthropologues. Mais en-deçà de ces perspectives d'embauche encore un peu trop aléatoires, il restait pour les étudiants la possibilité de voir acceptée leur recherche-action ou leur proposition d'intervention pour une expérimentation à échelle réelle, c'est-à-dire de se voir offrir un contrat à durée déterminée pour réaliser concrètement la recherche, l'intervention proposée, ou de se voir associer à des actions concrètes où l'anthropologie pourrait faire la preuve de sa complémentarité et de son utilité dans une perspective pluridisciplinaire, pourquoi pas novatrice. On pouvait imaginer que certaines maîtrises auraient pu être financées par certains organismes, si les sujets correspondaient directement à des besoins concrets dans le cadre de leurs activités, si l'étudiant avait fait la preuve que son projet était utile et réalisable à moindre coût (sans pour autant sous-évaluer le travail de l'ethnologue). Mais cette éventualité passe par une meilleure communication et une meilleure connaissance de l'intérêt et des avantages que procure à cet employeur éventuel une intervention en anthropologie appliquée.

Précisons donc bien que l'anthropologue qui fait de l'anthropologie appliquée ne vient pas se substituer aux projets et aux acteurs sociaux concernés. Il ne propose pas des solutions, au sens où son intervention aurait pour but de produire une démarche-action en lieu et place des professionnels concernés, mais des instruments d'investigation qui permettent d'éclairer un besoin exprimé par cet employeur, le plus souvent des réflexions théoriques et pratiques utiles à l'intervention. Faire de la recherche-action pour l'anthropologie, c'est donc travailler avec des acteurs mais sans se substituer aux acteurs eux-mêmes. L'anthropologie appliquée est la mise en pratique des connaissances et des acquis de l'anthropologie fondamentale dans le but de résoudre un problème ou de répondre aux besoins

exprimés ou ressentis par une communauté ou ses représentants¹. Cela veut dire — et il faut insister là-dessus — que l'anthropologie appliquée fait partie de l'anthropologie générale car elle utilise les mêmes concepts et les mêmes méthodes. Elle décrit la réalité telle qu'elle est (comme une science pure), dans le respect de ce qu'elle estime être l'éthique de la profession (les renseignements sur des populations ou des groupes sociaux ne peuvent servir des intérêts avec lesquels nous ne serions pas d'accord), elle fournit une expertise directement utilisable pour l'action, un savoir directement utilisable par les communautés². On fera peut-être plus facilement de l'anthropologie appliquée dans les domaines de l'habitat, de la santé, du développement, de la scolarisation, que dans l'entreprise, les banques, les administrations. Mais la tendance évolue dans le sens d'une généralisation de ces applications à des domaines jusque là réservés aux sociologues ou aux psychologues spécialisés dans la communication, dans les « audits » en tous genres.

Lorsque le besoin exprimé par la communauté ou ses représentants est un souci de protection du patrimoine (un souci qui fait « problème » à plusieurs niveaux, comme nous allons le voir par la suite), l'anthropologie appliquée va proposer de la même façon des instruments d'investigation et utiliser des modèles conceptuels anthropologiques pour cadrer son intervention.

Une participation active à l'écomuséologie régionale ?

On peut bien entendu situer ces interventions à différents niveaux d'implication dans le développement de cette écomuséologie régionale. J'ai par exemple actuellement

-
1. Voir l'ouvrage déjà ancien de Roger BASTIDE, *Anthropologie appliquée*, Paris : Payot, EDDY, Élisabeth et William PARTRIDGE (eds.), *Applied Anthropology in America*, New-York : Columbia University Press, 1978 et le numéro spécial d'*Anthropologie et Sociétés* (« Comprendre et modifier »), Vol. 8 (3), 1984.
 2. Voir sur les problèmes d'éthique : « Débat sur un code de déontologie professionnelle », *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 8 (3), 1984, pp. 117-129.

l'occasion de programmer des travaux dirigés de méthodologie de l'enquête ethnologique dans le cirque de Salazie (décembre 1991) dont l'un des buts sera d'ouvrir des pistes de recherche pouvant éventuellement servir de support à des enquêtes plus complètes, dans la perspective de la mise en place d'un écomusée à Salazie. Un comité scientifique ayant été mis en place en avril 1991, il me semble logique d'encourager cette initiative par une participation active de notre département qui peut prendre la forme, comme ici, d'une série de petites enquêtes ponctuelles à réaliser par les étudiants, sur quelques centres d'intérêts ethnologiques et muséographiques concernant le cirque de Salazie. On peut citer par exemple : l'architecture du village de Hell-Bourg, la mémoire orale autour des thermes, l'artisanat traditionnel (chouchou, bambou, « bois pays », etc.), les activités agricoles traditionnelles (pépinières, apiculture, élevage, etc.), la tradition orale, les contes et les légendes. Mais il est aussi possible d'envisager une participation plus active à la mise en place de cet écomusée : à partir de nos programmes de recherche déjà existants sur le monde rural (autour de la question foncière, du changement social, etc.), sur le patrimoine culturel et le développement, sur la tradition et la modernité ; à partir de besoins clairement exprimés dans le cadre de cette réalisation (issus des rapports Huchet et Colin). On peut ainsi envisager une collecte de « récits de vie » sur les implantations dans les différents écarts du cirque, sur la conquête des Hauts, sur le « changement d'air » (le cirque en tant que lieu de villégiature, la mémoire des thermes, etc.), des enquêtes sur la tradition orale autour du marronnage, des sites plus ou moins fantasmés qui accueilleraient des marrons, et bien sûr des recherches sur la quotidienneté (transmission du patrimoine, habitat, vie sociale, sociabilité, loisirs, travaux, métiers, etc.), une histoire des « maisons » (groupe de parenté, lieu de mémoire, lieu de reproduction sociale, etc.), des « quartiers », des communautés et des groupes de résidence. De même, en ce qui concerne le volet « animation » de l'écomusée, on peut envisager une recherche spécifique sur la mise en place des différents circuits proposés, sur les lieux fixes d'exposition et sur la programmation d'expositions temporaires.

Dans tous les cas, il nous semble indispensable de mettre en place un travail d'enquête préalable à la restitution du patrimoine ethnologique, c'est-à-dire préalable à la mise en exposition sous

forme d'objets, de films ou autres (vidéo disques, etc.). Il faut bien entendu tirer les enseignements des différentes époques qu'a connu la muséographie, des différentes manières d'expression contemporaines, pour envisager un lieu de réappropriation de l'histoire, du patrimoine, par la population qui a produit cette histoire et ce patrimoine¹. Il faut s'interroger sur les options esthétiques, sur la volonté culturelle, sur les principes de reterritorialisation (musée de plein air, etc.), sur la vocation anthropologique ou non de la structure retenue. On peut avoir des collections de milliers d'objets ethnographiques et produire des expositions sans approche anthropologique. Je pense que La Réunion n'a rien à gagner d'une telle démarche.

Mais il faut admettre également que le regard posé sur le patrimoine par les « experts » en muséographie ne sera jamais totalement partagé par la population réunionnaise qui, par ailleurs, a pris l'habitude de poser son propre regard sur le patrimoine culturel réunionnais, sur son propre patrimoine. Je pense par exemple aux commentaires faits depuis l'ouverture de Stella-Matutina (juillet 1991) : « On ne retrouve pas le Réunionnais, c'est trop vaste, c'est trop compliqué, c'est une vision du dehors, etc. ». Ce type de réaction est recueilli aux quatre coins du monde, à chaque visite de musée, et il semble difficile de l'éviter. On peut en revanche entreprendre une recherche sur la façon dont le Réunionnais souhaite voir son patrimoine mis en exposition, sur le type de concours qu'il est prêt à donner pour que cette réalisation soit une réussite, sur les différents domaines qui lui paraissent devoir être traités muséographiquement. Une recherche complète sur les différents domaines concernés par toute exposition nous paraît donc indispensable, en même temps qu'une réflexion d'ensemble sur le patrimoine culturel, en particulier son articulation avec le développement touristique et avec l'aménagement du territoire.

L'écomusée — mais aussi toute action impliquant la prise en compte du patrimoine culturel régional — doit être resitué,

1. Voir, en particulier, Georges-Henri RIVIERE, *La muséologie selon Georges-Henri Rivière*, Paris : Dunod, 1989, plusieurs numéros de la revue *Terrain* (surtout les premiers, de 1984-1988, qui reprennent des témoignages d'ethnologues conservateurs et d'ethnologues régionaux) et le numéro du bulletin de l'Association Française des Anthropologues (A.F.A.) consacré à la muséographie (« Anthropologues, anthropologie et musées »), N°39, 1990.

avec ses enjeux et ses finalités, à l'échelle de l'aménagement du territoire. On ne peut pas laisser se développer un saupoudrage anarchique de lieux d'exposition qui pourraient faire encourir des risques aux communautés elles-mêmes. Il ne s'agit pas pour autant d'entraver les initiatives locales, mais plutôt d'accompagner ces initiatives, en réfléchissant globalement sur ce que devrait être une bonne carte du patrimoine régional, en veillant à ce que des énergies ne soient pas mobilisées en vain parce qu'une meilleure solution était à portée de la main. J'ai par exemple travaillé en Guyane sur un projet de sauvegarde du monde rural qui intégrait le patrimoine culturel et naturel comme ressource économique indispensable à la revitalisation des zones rurales en déclin ou susceptibles d'amorcer une phase de déclin dans les années à venir¹. Il s'agissait, au travers de la mise en place d'une opération intégrée de développement (campagne européenne pour le monde rural du Conseil de l'Europe, 1987-88), de démontrer qu'un développement économique équilibré du territoire guyanais passait obligatoirement par la protection de ce patrimoine naturel et culturel, puis de relier au sein d'un même projet : la mise en valeur des sites historiques et archéologiques, la création de réserves naturelles et de parcs nationaux ou régionaux, le développement du « tourisme vert » et la modernisation de l'agriculture. Si l'on veut assurer un développement économique équilibré à La Réunion, il faut un choix raisonné d'écomusées, de pôles touristiques et culturels centrés sur le patrimoine.

Une bonne recherche en anthropologie appliquée nous paraît nécessaire pour délimiter l'espace du patrimoine réunionnais, avec ses richesses et ses possibilités d'amorce d'une dynamique interne de développement local à partir de ces richesses.

Un traitement global des actions patrimoniales

Il faut donc se donner les moyens de réussir le passage du patrimoine à l'exposition de ce patrimoine, mais aussi le passage

1. Voir Bernard CHERUBINI, « Patrimoine régional et aménagement rural en Guyane française », *Les Cahiers de Outre-mer*, 164, 1988, pp. 379-407, d'après un rapport préparé pour le Comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement : Bernard CHERUBINI, *Identification des valeurs rurales guyanaises : héritage culturel et ressources économiques*, Cayenne, 1987.

de l'exposition du patrimoine au développement local. Souvent, une forte demande locale correspond à une situation économique et sociale difficile dans une zone bien délimitée. « On a fermé l'école, il faut faire un musée », a-t-on dit un jour à un ethnologue dans une commune de l'Ain. La proposition est pour le moins abrupte, mais il est vrai qu'à partir d'un certain stade, il vaut mieux faire quelque chose pour éviter de disparaître. A La Réunion, où ces cas extrêmes restent fort heureusement rares, il s'agit surtout de mettre en place un certain nombre de mesures complémentaires lorsqu'une ouverture de musée ou d'écomusée est envisagée : circuits touristiques, réorganisation de festivités locales, aménagements paysagers, parcs d'attractions, investissements hôteliers, etc.

A l'opposé, il me semble indispensable de prêter une attention toute particulière aux lieux bénéficiant d'une situation apparemment favorable, pour lesquels ce type de demande ne semble pas émerger, mais qui pourraient avantageusement accueillir une structure muséographique, pour leur propre bien et celui de leur environnement. Je pense ainsi au campus universitaire du Chaudron, lieu à la recherche d'une identité nouvelle, qui cherche à améliorer ses relations avec la ville, avec les quartiers environnants, et qui pourrait devenir un lieu de villégiature plus particulièrement apprécié si l'on créait par exemple : un musée d'ethnographie, permettant au département d'ethnologie d'exposer sa mémoire (avec l'Institut de Linguistique et d'Anthropologie dont les activités sont principalement l'enseignement des langues régionales mais aussi la diffusion des connaissances concernant chacune des civilisations correspondantes) ; une structure muséographique autour de l'histoire, de la botanique, dont le laboratoire est d'ores et déjà engagé dans des opérations de conservation (espèces rares replantées sur le campus, herbier, etc.). Mais on peut aussi envisager de créer une structure muséographique autour de la mer, des activités océanographiques, de la pêche traditionnelle (mémoire orale, fabrication de barques, etc.), sur le site prévu en face du Chaudron, le nouveau barachois envisagé dans le cadre du contrat de ville et des opérations de restructuration de l'image de la ville de Saint-Denis. Là encore, le musée est envisagé en tant que lieu de vie, lieu de promenade, lieu de villégiature, dans son environnement local. Et le travail de l'anthropologue reste déterminant dans une telle perspective,

si l'on veut bien considérer sa capacité à analyser et à reconstituer un réel vécu par les différentes populations concernées par chacun de ces projets (monde universitaire, monde de la recherche, populations du Chaudron, des quartiers de pêcheurs, monde de la culture et de la muséographie, etc.).

Pour mener à bien chacun de ces projets, il faut de toute façon rapprocher le monde des musées et celui de la recherche anthropologique¹. L'expérience que nous avons pu mener avec Bernard Bachman, qui fut pendant cinq ans chargé de cours dans le département d'ethnologie, reste pour l'instant lettre morte. On peut bien entendu envisager d'envoyer des étudiants en stage dans tous les musées de La Réunion (Villèle, Stella Matutina, Muséum d'Histoire naturelle, Maison du volcan, Léon Dierx, etc.), les orienter vers ces structures dans le cadre d'un cours comme celui d'anthropologie appliquée. Mais ce type de collaboration ne peut être efficace qu'à partir du moment où les concepts de patrimoine culturel régional, d'identité régionale, auront été débattus, abordés, reconsidérés en commun et, si possible, à partir d'approches multiples (pas seulement muséologique).

Si je prends le seul point de vue de la collecte d'objets, de documents, censés constituer les collections contemporaines d'un écomusée, il est bien évident que la quantité et la qualité de ces documents et de ces objets peut varier considérablement si l'on ne définit pas les éléments du patrimoine qui peuvent entrer dans chacune des conceptions possibles de l'identité régionale. Et il est du reste tout à fait possible (souhaitable ?) d'envisager autant de musées que de conceptions de cette identité régionale. Le problème pour l'ethnologue, c'est qu'il a besoin de savoir dans quelle conception il se situe avant de proposer, par exemple, une intervention en anthropologie appliquée à la demande d'un conservateur, étant bien entendu — comme nous l'avons bien précisé au début de cet exposé — qu'il n'appartient pas à l'ethnologue de définir ou de redéfinir le cadre de son intervention en lieu et place du conservateur (ici l'organisme demandeur), sauf bien sûr s'il s'agit là de l'objet de son engagement.

1. Sur les rapports entre l'ethnologie et la muséographie, voir par exemple : Jean CUISENIER (ed.), *Muséologie et ethnologie*, Paris : Réunion des musées nationaux, 1987 et Isac CHIVA, « Entre livre et musée. Émergence d'une ethnologie de la France » in I. CHIVA et U. JEGGLE (eds.), *Ethnologies en miroir*, Paris : Éditions de la M.S.H., 1987, pp. 9-33.

Une collaboration suivie nous semble donc indispensable entre chercheurs en anthropologie, responsables des politiques culturelles et des actions patrimoniales, responsables des politiques de développement local et personnes localement en charge des actions patrimoniales. Une collaboration pour laquelle nous sommes prêts à nous investir davantage, si nos moyens matériels et humains nous le permettent, car il est bien évident que l'avenir de ces « musées identitaires », traducteurs de cultures et de traditions ancestrales, comme de cultures contemporaines, dépend aussi des générations futures d'étudiants qui s'investiront dans la muséographie, dans l'ethnologie et autres disciplines utiles à cette aventure culturelle, de la volonté d'un plus grand nombre de personnes concernées par ces actions. Et il ne faut pas oublier le fait qu'un programme muséographique bien conçu peut déboucher sur des pôles de recherche de haut niveau dont pourraient bénéficier tout à la fois la population réunionnaise, le département d'ethnologie et d'autres départements de l'université¹.

N'oublions pas enfin que cette gestion du patrimoine (gestion culturelle, naturelle, politique, etc.) prend une dimension particulière dans les sociétés créoles des D.O.M. où le contenu de la culture a longtemps été le jeu de stratégies de dissimulation et de « dénaturation », sous couvert d'assimilation et d'administration des colonies, etc². Mettre en lumière les éléments de la culture, le patrimoine culturel et naturel, est une tâche que s'attribuent désormais nombre de partenaires locaux : responsables des politiques culturelles et des actions patrimoniales au niveau des collectivités locales, Etat, associations culturelles, ethniques, érudits locaux, personnes privées qui ouvrent un musée dans leur case, etc. La question est désormais posée de savoir s'il est possible de trouver un organisme ou une institution neutre, ayant une légitimité suffisante pour créer des collections entrant dans le patrimoine culturel réunionnais et le patrimoine culturel de chaque communauté, alors qu'un nombre croissant d'associations ethniques occupent le devant de la scène, lors d'un nombre de

-
1. Je pense bien entendu à la recherche ethnologique en elle-même, mais aussi au problème de la restitution des travaux ethnologiques. Ceux-ci peuvent et doivent bénéficier des progrès de la recherche muséologique.
 2. Voir pour la Guyane durant tout le 18^e siècle : Neuville DORCIAC, *Esclavage, assimilation et guyanité*, Paris : Anthropos, 1985.

plus en plus croissant de manifestations culturelles et religieuses. Ce problème est aussi vieux que la muséologie et il n'y a bien sûr pas de réponse purement réunionnaise mais le constat d'un phénomène général observé à l'échelle du globe, celui d'« une muséalisation qui embrasse désormais toutes les catégories d'objets de toutes les régions et de toutes les époques »¹. La quête identitaire réunionnaise est probablement prête à accepter le principe que le patrimoine culturel est mondial (UNESCO), si l'on veut bien, dans un premier temps, laisser chacune des communautés mettre en valeur son propre patrimoine, élaborer ses propres collections, supports de significations dont la hiérarchie est purement locale, avant d'être mondiale.



1. Krzysztof POMIAN, « Musée et patrimoine » in Henri-Pierre JEUDY (ed.), *Patrimoines en folie*, Paris : Éditions de la M.S.H. 1990, p. 197.